

Enseignants:	
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Ressources en ligne:	<p>L'étudiant reçoit un dossier appelé "Dossier de l'étudiant-stagiaire", qui comporte toutes les modalités dans le détail. C'est le dossier de référence qui servira à guider l'étudiant et à trancher en cas de litige. Outre ce dossier, l'étudiant aura à sa disposition une série de documents utiles :</p> <p>Grille d'observation Lettre aux directions d'école (disponible au secrétariat) Contrat entre maître de stage et étudiant-stagiaire Calendrier des leçons Grille d'évaluation journalière Planning du stage Grille de présentation globale de la séquence Grille de préparation de leçons(s) Conseils méthodologiques pour préparer les leçons Liste des capacités</p> <p>Le "Dossier de l'étudiant-stagiaire" ainsi que tous ces documents sont également disponibles sur Icampus.</p>
Préalables :	<p>Il est exigé, de la part de futurs enseignants, une très bonne maîtrise de la langue française, tant orale qu'écrite. Les superviseurs seront particulièrement attentifs à cet aspect. Un étudiant pourra être déclaré en échec s'il apparaît des lacunes manifestes en ce qui concerne la maîtrise de la langue et de son orthographe.</p> <p>De même, l'étudiant doit faire preuve d'une maîtrise des concepts, théories et de la démarche de recherche propres aux disciplines enseignées. Un étudiant pourra être déclaré en échec s'il apparaît des lacunes avérées.</p>
Acquis d'apprentissage	<p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	<p>Les stages sont évalués sur base d'une grille critériée, remise aux étudiants dès le début de l'année académique. Cette grille est utilisée par l'étudiant pour son auto-évaluation et par l'ensemble des évaluateurs.</p> <p>La cote finale est déterminée en prenant en considération les éléments suivants : les informations contenues dans la fiche de stage, les prestations des étudiants-stagiaires lors des leçons publiques d'examen en présence des superviseurs et l'évolution de ces prestations (à l'intérieur d'un stage et d'un stage à l'autre), le rapport commenté des maîtres de stage, le rapport de stage de l'étudiant-stagiaire (capacité d'autoévaluation). Comme le nom l'indique, les leçons publiques d'examen constituent un moment clé parmi les sources de l'évaluation : à ce titre, les cotes obtenues dans ce cadre revêtent une importance particulière pour l'attribution de la note finale. Cette note finale n'est pas une moyenne.</p> <p>Les écoles étant fermées en juillet/août, il n'est pas possible de faire des stages pendant cette période, donc de compléter et/ou de représenter la partie pratique des stages à la session de septembre. La cote de stage, pour la partie pratique, obtenue en juin est donc définitive dans le cadre de l'année académique concernée.</p>
Contenu :	<p>L'ensemble des stages se découpent de la façon suivante :</p> <p>--</p> <p>stage d'observation et d'analyse des pratiques pédagogiques préalable à l'enseignement : 10 heures avec un minimum de 2 heures par classe</p> <p>--</p> <p>stage d'enseignement : 2 fois 16 heures et 1 fois 8 heures</p> <p>--</p> <p>activité pédagogique : 10 heures</p> <p>Un stage compte trois phases distinctes :</p> <p>--</p> <p>l'observation des classes et la préparation des leçons (avant)</p> <p>--</p> <p>les leçons prestées en classe (pendant)</p> <p>--</p> <p>l'évaluation formative des leçons (après).</p>

	<p>Ces phases ont toutes leur importance pour le bon déroulement des stages et l'efficacité de l'apprentissage. Elles supposent un investissement personnel important de la part des étudiants-stagiaires : un stage dont une des trois phases ne serait pas réalisée avec le sérieux requis ne sera pas validé et l'étudiant-stagiaire concerné pourra donc être mis en échec.</p> <p>L'attribution d'un maître de stage s'établit sur base d'une liste de maîtres de stage agréés par l'UCL. Le maître de stage et l'étudiant-stagiaire signent un contrat type.</p> <p>Ce contrat constitue la base de la collaboration étudiant-stagiaire/maître de stage. Comme tout contrat, il s'agit d'un engagement qui doit être respecté dans son intégralité par les deux parties signataires pour le bon déroulement du stage et sa réussite.</p> <p>Le coordinateur ou un superviseur lit la farde de stage avant le début de celui-ci. Il donne des pistes, aide et attribue ou non la possibilité de commencer le stage (un feu vert permet de réaliser son stage, un feu orange permet de commencer son stage mais l'étudiant devra apporter les modifications demandées, dans le cas d'un feu rouge l'étudiant ne pourra pas commencer son stage).</p> <p>Les superviseurs conseillent l'étudiant-stagiaire lors de la réalisation du stage, pour les problèmes auxquels il est confronté et pour les questions qu'il se pose.</p> <p>Ils encadrent chaque stage et viennent assister à au moins deux leçons appelées « Leçons publiques d'examen ».</p>
Faculté ou entité en charge:	ESPO

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (information et communication)	COMU2A	8	-	
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sociologie, sciences politiques, anthropologie)	ASSO2A	8	-	
Master [120] en sciences politiques, orientation générale	SPOL2M	8	-	
Master [120] en sociologie	SOC2M	8	-	
Master [120] en anthropologie	ANTR2M	8	-	